

Objectifs : Le titulaire du CAP Métiers de la coiffure assure l'accueil de la clientèle et à partir de la demande et du bilan qu'il établit est capable de :

- Mettre en œuvre des techniques d'hygiène et de soins capillaires personnalisés
- Réaliser des coupes de cheveux faisant appel aux techniques de base
- Effectuer des colorations, décolorations, mèches et permanentes sous les directives du responsable qualifié
- Conseiller et vendre les produits
- Appliquer les techniques d'hygiène professionnelle
- Participer à l'organisation et à la gestion du salon de coiffure

Organisation de la formation :

Durée : 32 heures par semaine sur 1 an

Délais et modalités d'accès : en fonction des places disponibles entrée tout au long de l'année si signature d'un contrat avec un employeur

Modalités d'alternance : 1 semaine au CFA et 2 semaines en entreprise

Equipe pédagogique : constituée de formateurs professionnels spécialisés et de formateurs en matières générales + coordinatrice pédagogique

Moyens pédagogiques :

- 2 salons de coiffure équipés
- un centre de ressources : documentations, annales, sujets d'examens
- 2 salles informatiques
- des salles de cours équipées de vidéos projecteurs

Contenu de la formation :

Matières professionnelles :

- Pratique coiffure
- Technologie coiffure
- Vente conseil
- Pratique orale
- Gestion
- Biologie appliquée
- Prévention Santé Environnement

Evaluation :

- Evaluation régulière (bulletins semestriels avec avis des conseils de classe)

Certification :

Diplôme de l'Education Nationale en contrôle continu de formation (CCF)

Public et prérequis :

Public : être âgé de 15 ans à 29 ans révolus pour être éligible au contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Prérequis : être titulaire au minimum d'un niveau CAP

Poursuite de formation :

- BP Coiffure (*possible au CFA-CFMDA*)
- Bac professionnel Métiers de la coiffure
- Bac professionnel Perruquier posticheur
- Mention complémentaire Coiffure Coupe Couleur
- BTS Métiers de la coiffure
- BM III Coiffure

Débouchés :

- Coiffeur/Coiffeuse

Tarifs :

- Le coût de la formation en alternance est pris en charge par l'OPCO de votre entreprise, selon les propres critères de l'organisme et de la législation en vigueur (tarifs déterminés par décret).

Accompagnement pédagogique spécifique pour :

- Les personnes porteuses de handicap (Référént handicap dédié)
- Les personnes en grandes difficultés scolaires et allophones (personnalisation des parcours)

Contact :

Pour toute information complémentaire, contactez le secrétariat du CFA-CFMDA au 04 75 61 69 55 ou secretariat@cfmda.fr



CFA-CFMDA
5 Rue de la Sablière
26250 Livron-Sur-Drôme
www.cfmda.fr
Retrouvez-nous sur :  

Formation ouverte à tout demandeur d'emploi et salarié (sous réserve de financement). Pour plus d'informations, contactez : bouretf@cfmda.fr